

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES
Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

N°2023_081

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 21	Votants 27
Date de Convocation	15 septembre 2023		
Séance du	21 septembre 2023		
<p>Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la Salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire,</p>			
<p>Etaient présents : J.Ch. MORICONI – C. LEVY – H. BARBAROS – Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – A. CORDERO – F. PLUJA – A. BERNARD – A. LOPEZ – J.M. THOBOIS – P. DONOT – E. BREBION – D. CREN – V. GUILLEMIN – C. BALDO – P. MARECHAUX – M. MARTIN – J. BADIE – P. WADIIH – A. BAUER – E. MARTIN</p>			
<p>Absents excusés ayant donné procuration : T. RENARD à H. BARBAROS – M. SANDRAS-MACH à A. CORDERO – F. PORTELLA à J.Ch. MORICONI – A. LE MOIGNE à C. LEVY – N. COLELLA à V. GUILLEMIN – G. CASAS à F. PLUJA</p>			
<p>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : 0</p>			
<p>Secrétaire de séance : Catherine LEVY</p>			

OBJET : Création de nouveaux tarifs pour les entrées de Cinéville Pollestres

VU la délibération n°001/22 du conseil municipal en date du 1^{er} février 2022 fixant les tarifs des entrées du Cinéma ;

VU les délibérations n°054/22 du conseil municipal du 22 juin 2022, n°76/22 du 8 septembre 2022, n°89/2022 du 16 novembre 2022 ;

VU la délibération n°2023_004 du conseil municipal du 5 avril 2023 portant création des tarifs pour les soirées spéciales et nuits thématiques du Cinéma de Pollestres.

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs applicables au cinéma de Pollestres sont les suivants :

TARIFS DES ENTRÉES (montant T.T.C)	
Plein tarif	6,80 €
Tarif réduit valable tous les jours sauf vendredis soir (après 18h30), samedis, dimanches et jours fériés et sur présentation d'un justificatif : +60 ans, familles nombreuses, étudiants, chômeurs, Pollestrencs)	5,00 €
Tarif jeune valable tous les jours : - 18 ans.	5,00 €
Séance du matin (avant 13h)	5,00 €
Abonnement 6 séances (Non nominative, 6 places maximum par séance, valide tous les jours hors évènements spéciaux et nuits thématiques, validité de la carte 1 an)	32,00 € (2 euros de frais de gestion) Rechargeable 30 euros
Les soirées spéciales (deux films et un popcorn)	12,00 €
Les nuits thématiques (trois films, un popcorn, une boisson, un petit déjeuner)	20,00 €

Monsieur le maire propose la création de nouveaux tarifs :

Tarif pour les 1an du cinéma (du 18 octobre 2023 au 31 octobre 2023, sauf le 29 octobre 2023 et nuits thématiques)	4,00 €
Tarif pour la soirée spéciale 1an du cinéma (spectacle de Taiko et le film « <i>Le Garçon et le Héron</i> » de Hayao Miyazaki)	10,00 €
Les élèves des écoles publiques/privées du département des Pyrénées-Orientales (collège, lycée, école élémentaire)	4,00 €
Les élèves des écoles publiques/privées du département des Pyrénées-Orientales (maternelle)	3,50 €
Pour les accompagnants	Gratuit

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** les tarifs indiqués ci-dessus, applicable à compter du caractère exécutoire de la présente délibération ;
- **DONNE** à Monsieur le Maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,
Jean-Charles MORICONI.